

Universités en résistance !

Depuis début février, les universités battent le pavé. Malgré les effets d'annonce médiatiques autour de la reprise artificielle des cours pour la validation du semestre, les étudiants, enseignants, et personnels BIATOSS luttent toujours contre les réformes autoritaires du gouvernement :

La réforme du recrutement et de la formation des enseignants

Touchant les enseignants de l'école primaire au lycée, cette réforme dite de « mastérisation » (alors que les enseignants bénéficient déjà d'une formation bac+5) vise à supprimer l'année rémunérée de formation en alternance. En réalité, cette réforme participe au démantèlement des services publics et à la précarisation des futurs professeurs puisque l'objectif est, dès l'an prochain, la suppression de 13 000 postes.

La fragilisation des personnels BIATOSS

Les bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers de santé et de services sont les travailleurs laissés pour compte de l'Université : nous demandons la titularisation de tous les précaires, la fin de l'« externalisation » (privatisation) des services, l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires (ex : un agent de catégorie C avec 10 ans d'ancienneté gagne 1 100 euros / mois)

La réforme du statut des enseignants-chercheurs

Le gouvernement veut « moduler » les tâches des enseignants, pour augmenter de façon arbitraire le service d'enseignement des chercheurs considérés comme « non-productifs ». Cette modulation conduit à dissocier les deux piliers de l'Université que sont l'Enseignement et la Recherche en instituant une hiérarchie que nous refusons, entre la recherche, valorisée pour briller dans les classements internationaux, et l'enseignement-punition.

Le Contrat Doctoral Unique

Il vise à précariser et à mettre en concurrence les doctorants (CDD d'un an renouvelable, période d'essai de 2 mois, suppression de leur lien avec l'Etat, suppression de tous les dispositifs d'aide).

Au cœur de nos revendications, nous exigeons une nouvelle loi abrogeant la LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) : censée favoriser l'« autonomie » des universités, cette loi est à la base de plusieurs des contre-réformes en cours. Elle vise à mettre en concurrence les établissements et à favoriser les investissements privés dans les facs, et prépare la destruction du service public d'enseignement supérieur : précarisation des personnels, hausse des droits d'inscription pour les étudiants, sélection à l'entrée des filières les plus demandées, disparition des filières non rentables. L'objectif de la réforme de l'Université française est de l'aligner sur le modèle entrepreneurial, de la soumettre à une logique de rentabilité totalement étrangère aux principes fondateurs des services publics

Dans toutes les universités, des Assemblées Générales auront lieu à la rentrée. N'hésitez pas à vous y rendre pour vous informer, donner votre avis et voter. L'AG est le cadre décisionnel de l'université en temps de crise ; c'est là qu'est votée, après débat, la grève, son prolongement ou son arrêt.